



Heures d'ouverture

Visite uniquement sur rendez-vous
après contact téléphonique

Lundi - jeudi :
8h30 à 12h · 13h à 17h
Vendredi :
8h30 à 12h · 13h à 16h

Notre site internet

www.caisse-nationale-auxiliaire.be

Demande de certificat pour cession de bien

Application de l'article 16 ter, §3, de l'arrêté royal n°38 du 27 juillet 1967

1. Identité du cédant

Nom, prénom ou dénomination :

.....

Forme juridique :

Numéro d'entreprise :

Adresse de la personne physique ou morale qui demande le certificat :

.....

2. Identité du cessionnaire

Nom, prénom ou dénomination :

.....

Forme juridique :

Numéro d'entreprise :

Adresse de la personne physique ou morale qui est bénéficiaire de la cession:

.....

3. Objet de la cession

Situation et description sommaire des éléments dont la cession est projetée :

.....

.....

4. Nature de l'acte projeté

(Spécifier vente, donation, échange, apport en société, ...)

.....

.....

5. Prix de la cession

(Prix, valeur des parts sociales concédées en contrepartie de la cession)

.....

.....

Fait en double exemplaire à, le

Signature :